

WHA11.53 Fonds spécial pour l'amélioration des services nationaux de santé (Rapport sur la résolution 1219 (XII) de l'Assemblée générale des Nations Unies relative au financement du développement économique)

La Onzième Assemblée mondiale de la Santé,

Prenant acte du rapport du Directeur général concernant le Fonds spécial pour l'amélioration des services nationaux de santé,¹ et ayant traité au rapport sur la résolution 1219 (XII) de l'Assemblée générale des Nations Unies relative au financement du développement économique,

1. APPROUVE les mesures déjà prises; et
2. PRIE le Directeur général de présenter un rapport sur ce sujet à la vingt-troisième session du Conseil exécutif.

Rec. Résol., 4^e éd., 7.1.8.1

Septième séance plénière, 12 juin 1958 (section 4 du cinquième rapport de la Commission du Programme et du Budget)